



La création de microentreprises

29.10.2025

Mise en place | Leçons apprises | Autres bénéfices | Trucs et astuces

Mise en place d'une microentreprise par le Foyer Maurice Sixto (FMS), Haïti

1. Le FMS lance un appel à projet en informant clairement des critères stricts d'éligibilité.
2. Les candidat.es, des jeunes de 18 ans à 30 ans, présentent un dossier avec leurs motivations, une description de la microentreprise, une analyse des risques, un budget...
3. Le FMS mène plusieurs entretiens avec les candidat.es avant de choisir ceux qui seront retenus.
4. Signature d'un contrat entre le FMS et les jeunes contenant les conditions à respecter: devoir de rester en contact avec le FMS, remboursement du prêt.
5. Formation complémentaire des jeunes, visites à domicile, octroi du soutien financier.
6. Les jeunes lancent leur microentreprise.
7. Le FMS assure un suivi de la microentreprise : technique, financier, humain durant 1 à 3 ans, voir plus.
8. Le FMS fait des évaluations régulières des résultats du programme, en tire les leçons apprises et apporte des correctifs pour les années ultérieures.

Leçons apprises

- Avantage de bien connaître les candidat.es, leurs motivations, leurs compétences.
- Avoir si possible des personnes de référence et des personnes qui les soutiennent
- Importance d'un accompagnement régulier et de qualité
- Importance d'une collecte régulière des informations
- Faculté d'adaptation à l'évolution du contexte
- Ne pas donner à la fois des prêts et des subventions pour ne pas apporter de confusion.

Autres bénéfices

- Responsabilisation : l'argent du prêt est remboursé. Les jeunes reçoivent un chèque. Ils doivent eux-mêmes se rendre à la banque pour retirer le montant. Si nécessaire, les jeunes sont accompagnés pour faire ces démarches.
- Renforcement de l'estime de soi: en plus d'obtenir un revenu, les jeunes se sentent utiles à la société et à leur pays.
- Processus d'autonomisation : les jeunes deviennent de plus en plus autonomes.

Trucs et astuces

- Plusieurs formes possibles pour le démarrage : un prêt ou le don d'un kit de démarrage.
- Être créatif
- Les jeunes ont beaucoup d'idées, ne pas hésitez à les solliciter.
- Proposer des microentreprises non conventionnelles pour se démarquer des autres microentreprises.
- Faire l'effort de ne pas systématiquement reproduire les mêmes types de microentreprises, rechercher de nouveaux marchés potentiels, mettre en pratique les nouvelles connaissances apprises.